



LITURGIE MISSION ET VIE

Ce document est paru en 1993.

Au cours des années 1994 et 1995, le Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique a favorisé une réflexion sur le diocèse avec les Equipes animatrices et liturgiques.

Aujourd'hui, nous proposons quelques pistes pour aider à lire ou relire ce document.

- quel **lien** prêtres et membres des équipes pastorales vivent-ils avec les acteurs de la liturgie?
- avons-nous perçu toutes les exigences d'un **travail ensemble** (équipes liturgiques, équipes animatrices, mouvements et services ?)
- comment les équipes animatrices et liturgiques articulent-elles leurs efforts et leurs projets par rapport à la **vie des hommes et à la mission** ?
- **l'expression** des membres de la communauté ainsi que des services et des mouvements est-elle sollicitée et favorisée dans nos liturgies dominicales ?
- une **évaluation** est-elle faite régulièrement de l'animation liturgique et des réactions de la communauté?
- comment nos assemblées s'ouvrent-elles à la **diversité** (jeunes/adultes, culture et sensibilités différentes ?)
- **osons-nous être inventifs** ? Savons-nous expliquer et justifier les nouveautés que nous introduisons?

(proposition du SDPSL. Novembre 1999)

Aux Prêtres et aux membres des Equipes Pastorales
Aux membres des Equipes Animatrices
Aux membres des Equipes Liturgiques
Aux membres des Equipes Diocésaines des Mouvements et Services

Liturgie Mission et Vie

Chers Amis,

Nous en sommes tous persuadés : le Synode est une aventure spirituelle. Ses décisions à travers la réflexion et la prière collective des chrétiens de l'Essonne et de leurs délégués et la promulgation que j'en ai faite le 7 octobre 1990, sont oeuvres de l'Esprit. Le Synode continue et il s'agit aujourd'hui de continuer, nous aussi, à nous laisser conduire par l'Esprit Saint en mettant en oeuvre les décisions prises, avec audace, discernement, patience et persévérance. Nous n'avons pas le droit de décevoir les attentes de tous ceux et de toutes celles qui ont réfléchi, débattu et proposé ces décisions en Assemblée d'Église.

A ma demande, vous le savez, ont été élaborées pour chacun des sept objectifs prioritaires, des propositions d'application (Cahier synodal, pages 28 et 29).

C'est naturellement par là que nous devons commencer. En ce qui concerne l'objectif "**Liturgie, Mission et Vie des hommes**" (2. Services prioritaires II Liturgie), le texte des propositions d'application commence par ces lignes, dont je souligne à vos yeux l'importance :

"La priorité des priorités paraît être de sensibiliser aux propositions du Synode, de montrer qu'elles sont réalisables, que certains les mettent déjà en pratique, qu'elles peuvent faire progresser les communautés, si on sait avancer pas à pas, qu'elles sont non seulement permises, mais recommandées par l'Evêque".

Deux points concrets sont ici soulignés : "la qualité des Equipes Liturgiques et leur développement" (§ 3.2.2. du texte synodal) et "l'évocation de la vie des hommes et de la mission et l'expression de la vie des hommes au coeur du rassemblement dominical" (§ 3.2.4. du texte synodal).

Je sais l'excellent travail des Équipes liturgiques, avec les Équipes Animatrices et les prêtres, pour animer des liturgies vivantes et soignées. Je tiens à vous en féliciter. C'est là un point de départ pour progresser encore.

J'attends de vous toutes et de vous tous, chacune et chacun selon ses responsabilités propres, que vous vous engagiez résolument dans la sensibilisation à ces deux objectifs prioritaires et dans leur réalisation.

Je souhaite, en particulier, qu'avec l'aide du Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique (S.D.P.S.L.), vous puissiez collaborer activement aux actions recommandées, dans la mesure où elles vous concernent directement. Pour ma part, je mets en oeuvre la première des huit actions proposées en vous adressant cette lettre.

Je m'adresserai successivement aux Équipes Pastorales, aux Équipes Animatrices, aux Équipes Liturgiques et aux responsables des Mouvements et Services, car chacun porte sa part de responsabilité.

Aux Prêtres et à tous les membres des Équipes pastorales

En matière de Liturgie, et d'articulation vivante entre la Liturgie et la Vie, rien ne peut progresser sans vous, à fortiori contre vous. Prêtres, vous présidez à la communion des communautés en présidant à l'Eucharistie et avec les religieux, religieuses, diacres et permanents laïcs, vous travaillez à plein temps sur le terrain.

Je fais donc appel à votre contribution effective, à un renouveau d'une liturgie dominicale fortement liée à la Mission et à la Vie des hommes

1. Il s'agira d'abord, pour vous, de vous pénétrer des textes votés par le Synode (§ 3.2) en réalisant avec soin et à partir de votre situation concrète, les constats, les orientations générales, "l'esprit des choses" en quelque sorte, et les propositions d'actions. Ne dites pas d'emblée : "*Cela nous le faisons déjà*" ou encore "*Ceci c'est très bien, mais pas chez nous !*".

La mise en oeuvre des décisions du Synode exige, certes, du discernement mais aussi une conversion des mentalités. Elle peut être aussi pour vous l'occasion de reprendre confiance et courage pour relancer un effort qui n'aurait pu aboutir dans le passé.

2. Il s'agira ensuite de sensibiliser les Équipes Animatrices et les Équipes Liturgiques aux propositions du Synode et de stimuler leur remise en oeuvre. Une avancée n'est possible que si ces deux types d'équipes travaillent ensemble et articulent leurs efforts et leurs projets. Des réunions communes entre les personnes qui participent à ces équipes seront proposées par le Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique (S.D.P.S.L.) au niveau des Secteurs ou des Vicariats ; vous aurez à coeur de les proposer à tous ceux et toutes celles qui sont concernés.

3. Une tâche spécifique vous revient, en tant que pasteurs des communautés, chargés de veiller à leur unité : celle de justifier et d'expliquer les innovations proposées par le Synode. Vous le savez, les sensibilités sont différentes et la Liturgie est un point névralgique. Vous avez, ici, un

rôle d'enseignement capital, pour bien faire comprendre aux fidèles que la Liturgie n'est pas une activité à part mais "la source et le sommet" de toute la vie chrétienne dans le monde, de toute l'activité missionnaire.

Aucune initiative importante sur le plan liturgique ne doit être prise sans que vous ne preniez le temps d'en expliquer le sens et de l'assumer, en tant que pasteur, devant la communauté.

4. Dans la même ligne, vous aurez à régler, et peut être à prévenir, les inévitables tensions qui peuvent survenir entre ceux qui veulent innover et ceux qui s'inquiètent des changements. Ne voyez pas dans ces tensions une catastrophe mais bien plus une occasion de faire progresser les communautés et d'approfondir l'unité, dans le respect des différences.

Utilisez aussi les débats qui surgiront en faisant oeuvre de discernement. Comme le dit le texte synodal, il s'agit d'éviter à la fois la routine et le "n'importe quoi".

5. En définitive, vous devez mesurer la chance extraordinaire que peut représenter le rassemblement dominical, bien vécu, de façon vivante et expressive, pour la vitalité évangélique et missionnaire de vos communautés.

Pour vivre ces avancées, vous avez à travailler en Secteur Pastoral. Je voudrais simplement mettre l'accent sur deux initiatives du Service Diocésain de Pastorale Sacramentelle et Liturgique qui peuvent vous y aider.

Le Service vous propose d'abord, en Secteur, ou éventuellement en Vicariat, de participer à des temps de travail, au cours des réunions d'équipes pastorales qui ont lieu régulièrement. Il demande également que chaque secteur puisse désigner un responsable — prêtre, diacre ou laïc, religieux ou religieuse — pour favoriser la communication entre les Équipes Liturgiques et proposer avec l'aide du Service diocésain, des temps de formation.

Vous aurez à coeur de participer aux réunions proposées et de rechercher une personne susceptible de remplir le rôle de responsable sur le plan liturgique.

Aux membres des Équipes Animatrices

La mise en oeuvre des propositions du Synode en matière de "Liturgie, Mission et Vie des hommes" ne peut reposer uniquement sur les Équipes Liturgiques, encore moins sur des animateurs isolés.

Je vous demande de prendre un temps, au cours de vos réunions, pour relire ensemble les propositions du Synode en matière de liturgie, pour

évaluer la situation dans votre communauté et pour mettre en route des projets à partir de ces propositions.

1. Votre première tâche est sans doute d'appeler des paroissiens à participer à l'animation liturgique, de favoriser la création de plusieurs Équipes Liturgiques, d'augmenter le nombre de celles qui existent, partout où cela est possible. La question peut, en effet, se poser en termes différents selon que vous êtes en zone urbaine ou en zone verte. Plus ces équipes seront nombreuses et fournies, plus l'animation a des chances d'être riche, variée, faisant droit aux diverses sensibilités. Plus cette animation reposera sur un grand nombre de personnes, moins elle sera astreignante pour chacun et plus l'assemblée sera vivante.

Il sera bon aussi, comme le propose le Synode, de mandater clairement les Équipes Liturgiques devant la communauté afin de reconnaître leur mission et leur responsabilité.

2. Vous aurez aussi à prendre en charge, de manière spécifique, l'objectif proposé dans le § 324 : "Évocation de la vie des hommes et expression de la communauté". Je vous propose d'étudier en détail ce paragraphe et de déterminer les propositions qui pourraient être réalisées. Vous pourriez ainsi établir, chaque année, une programmation des dimanches, en favorisant l'expression de membres de la communauté, de services et de mouvements et en permettant une communication au sein de l'Assemblée. Vous tiendrez compte pour établir cette programmation :

- des ressources, des besoins et des appels propres à la communauté,
- des périodes liturgiques et des thèmes qui jalonnent l'année : semaine missionnaire, semaine de la paix, journée des moyens de communications, des vocations, dimanche du Secours Catholique, du C.C.F.D., etc.

Vous serez, par là même, amenés à solliciter la participation des différents services et mouvements à l'animation liturgique, et à leur proposer de témoigner de leur mission auprès de la communauté.

3. Une troisième tâche vous revient celle de provoquer régulièrement une évaluation de l'animation liturgique et des réactions de la communauté.

Vous le ferez notamment en favorisant la communication entre les Équipes Liturgiques, là où elles sont plusieurs, ou entre les animateurs isolés.

Pour vous aider dans votre mission et contribuer à la formation des Équipes Liturgiques, le Service diocésain propose par Secteur ou Vicariat, des réunions communes Équipes Animatrices / Équipes Liturgiques. Vous aurez à cœur d'y participer nombreux et d'appeler les membres des Équipes Liturgiques à venir s'y former.

Aux membres des Équipes Liturgiques

Vous êtes assurément les acteurs privilégiés d'un renouveau de la liturgie, fortement reliée à la vie des hommes et à la mission.

1. Le travail en équipe est premier. Peut-être êtes-vous isolé ou travaillez-vous seulement avec une ou deux personnes auquel cas vous essaieriez, avec le concours de l'Équipe Animatrice, que vous n'hésitez pas à solliciter, de constituer une équipe, en faisant appel à toute la communauté, sans oublier les jeunes.

Peut-être votre paroisse ne dispose-t-elle que d'une seule Équipe Liturgique. Dans ce cas, vous tenterez d'élargir cette équipe afin de pouvoir la scinder en plusieurs "équipes" (ou plusieurs petits groupes se répartissant les dimanches). Cette orientation contribuera grandement à diversifier l'animation, à rendre l'assemblée plus participante et à rendre la tâche moins astreignante.

Si vous fonctionnez un dimanche sur quatre ou cinq, vous vous épuisez moins vite et vous préparerez plus soigneusement et avec plus d'inventivité ces célébrations dont vous serez chargés. N'hésitez donc pas à recruter de nouveaux membres, à faire participer tous les acteurs de la liturgie à ouvrir vos réunions à des participants occasionnels, à scinder votre équipe pour en constituer une autre, et à solliciter l'aide de l'Équipe Animatrice pour mobiliser la communauté.

2. Votre second souci sera de vivre de vraies réunions d'Équipes Liturgiques, permettant un véritable échange et débouchant sur des initiatives nouvelles. Je vous propose de relire ensemble la description des réunions d'Équipes Liturgiques dans le § 322 des propositions synodales, d'y confronter votre pratique, et de vous demander sur quels points vous pouvez avancer ; point de réunion d'équipe sans prière, sans partage de la Parole et de la vie des hommes, sans construction de la célébration, etc. N'hésitez pas à demander à votre prêtre, à une personne compétente, au responsable de Secteur désigné pour la liturgie, de vous aider, à l'occasion, à animer ces réunions.

3. Votre troisième souci sera de nourrir la prière universelle de toute la vie des hommes, relue à la lumière de la Parole de Dieu. Vous serez particulièrement attentifs à la vie de la Cité et du monde, de l'Église locale et de l'Église Universelle et, en lien avec l'Équipe Animatrice, vous aurez à mettre en place des circuits d'information afin d'être mieux informés.

4. Enfin votre principal effort d'innovation consistera, en vous inspirant des propositions du Synode (§ 324) à prendre des initiatives, en étroite liaison avec les Équipes Animatrices. Ceci afin de permettre une expression de la communauté au cœur de la célébration dominicale et, en particulier, un échange sur la Parole de Dieu.

Pour progresser dans votre mission, il est indispensable que vous puissiez partager votre expérience avec d'autres.

Je vous invite donc à participer aux réunions qui peuvent être organisées dans ce but par votre Paroisse ou votre Secteur et à venir nombreux aux séances de formation qui seront proposées par le Service Diocésain pour les membres des Équipes Liturgiques et Animatrices.

Aux Équipes diocésaines des Mouvements et Services

Vos Mouvements et Services ont accumulé une riche expérience en matière de liturgie. Vous qui savez que l'attention à la vie est la première démarche de l'évangélisation et dont les équipes se veulent résolument missionnaires, vous savez faire preuve d'imagination et de créativité pour exprimer au cours de vos célébrations, les liens entre la liturgie, la vie des hommes et la mission.

Des membres de vos Mouvements et Services sont présents dans les Équipes Liturgiques et, de plus en plus vous prenez en charge, au titre de votre organisation, des célébrations dominicales.

Cependant le Peuple de Dieu ne profite pas toujours suffisamment de votre expérience et de votre dynamisme. Aussi je voudrais vous inviter à quelques initiatives :

1. Prenez d'abord le temps d'évaluer vos pratiques liturgiques, leurs richesses et, éventuellement, leurs limites. Puis réfléchissez afin de discerner lesquelles de ces pratiques pourraient être reprises ou adaptées aux célébrations paroissiales.

2. Il serait bon, ensuite, d'inciter certains de vos membres à participer aux Équipes Liturgiques et, peut-être surtout, à contribuer à la multiplication de celles-ci. Des militants sont souvent surchargés et il est plus facile pour eux d'animer la liturgie une fois par mois ou par trimestre que chaque dimanche.

3. Vous pourriez également inciter vos équipes à prendre en charge, une fois par an par exemple, au niveau de la Paroisse et éventuellement du Secteur, des célébrations dominicales, et à ne pas hésiter à proposer leurs services aux Équipes Animatrices. Cela peut être aussi l'occasion d'appeler à vous rejoindre les personnes des différents milieux.

4. Enfin je vous demande de prendre contact avec le Service diocésain pour mettre sur pied le "**colloque**" proposé comme l'une des "huit actions recommandées". Ce colloque aurait pour mission d'exprimer la contribution des Mouvements et Services au développement des Équipes

Liturgiques et à l'expression de la vie des hommes et de la mission au coeur des célébrations dominicales.

Ce débat pourrait déboucher sur la rédaction d'un document.

En conclusion, je demande à tous, prêtres, diacres, religieuses, laïcs en responsabilité, dans les Équipes Liturgiques, les Équipes Animatrices, les Services et Mouvements, d'oeuvrer ensemble à la réalisation des objectifs du Synode en matière liturgique. La mise en commun des biens est une extraordinaire richesse à partager en vue de l'unique mission. Et ceci en centrant l'effort sur les célébrations dominicales. Celles-ci apparaissent comme un lieu décisif pour faire évoluer les mentalités, provoquer au changement, et appeler tout le Peuple de Dieu, dans sa diversité, à exercer sa mission sacerdotale, prophétique et royale. Ainsi, dépassant certaines oppositions apparemment irréductibles, pourrions-nous articuler de façon dynamique la vie des hommes et des femmes de notre temps, la mission d'annoncer et de vivre la Bonne Nouvelle et la liturgie, source et sommet de la vie chrétienne.

Vous assurant de ma prière fidèle, je vous redis ma confiance : je sais que je puis compter sur vous.

Fait à Evry, en la fête de l'Assomption de Notre-Dame

le 15 août 1993

† Guy Herbulot

Evêque d'Evry - Corbeil-Essonnes

SYNODE DIOCESAIN

3.2.2 - ÉQUIPES LITURGIQUES Chaque paroisse s'efforcera, si ce n'est déjà fait, de mettre en route une équipe liturgique (constituée de plusieurs groupes là où c'est possible) et fera appel de temps à autre aux Services et Mouvements pour animer les liturgies.

Ces équipes veilleront à prier, partager les textes du jour, et la vie des hommes ; mettre en valeur les harmoniques de la célébration du jour ; en soulignant une partie ou un aspect de la célébration, un geste ou un symbole. Les prêtres établiront un lien privilégié et suivi avec ces équipes, notamment pour l'homélie. Elles seront reconnues par l'E.A. et présentées à la communauté au cours d'une célébration. Elles se réuniront régulièrement au niveau des secteurs (partage - formation).

3.2.4 - Évocation de la vie des hommes et expressions de la communauté.

La prière pénitentielle et la prière universelle seront nourries à la fois par les textes et par la vie des hommes (grâce à des "circuits d'informations" qu'on saura mettre en place). De temps en temps, on mettra en valeur telle ou telle partie de la célébration en y intégrant une expression de la communauté : bref partage des textes en petits groupes ou de voisin à voisin ; témoignage d'un laïc, d'un couple ou d'un groupe; échange sur l'homélie pendant ou après la messe ; mise en valeur de la préparation des dons ; mise en valeur de la louange/action de grâce par une monition avant la prière Eucharistique ou après la communion développement de "l'envoi" final etc.

De temps en temps, la liturgie pourra être précédée ou suivie d'une assemblée au cours de laquelle seront proposés un enseignement ou la présentation d'un texte d'Eglise, une information sur la vie de la paroisse ou de la cité, un témoignage missionnaire ou l'activité d'un Service, d'un Mouvement, de l'Équipe animatrice, etc.

*Extrait du Cahier de promulgation des propositions
Synode diocésain (octobre 90)
Article 3.2 s Une Église qui célèbre son Dieu, présent
à l'histoire des hommes - Pages 28 et 29*